



L'incontournable passage aux normes comptables IFRS pour les banques tunisiennes

” La migration de la Tunisie vers les normes comptables internationales (IFRS), devant avoir lieu progressivement à partir de 2021, est une nécessité dictée par les exigences des marchés internationaux ”, selon le ministre des Finances, Ridha Chalghoum, à la conférence sur la ” Transition du secteur financier vers les IFRS ”, organisée le 16 avril 2019 à Tunis.

Près de 200 participants représentant le secteur financier, les autorités locales et les milieux des affaires ont participé à cet événement.

Les normes IFRS ont été créées pour instaurer un ensemble de normes comptables internationalement reconnues, afin d'améliorer la transparence, la responsabilisation et l'efficacité des marchés financiers partout dans le monde. Le Conseil National de la Comptabilité de Tunisie avait annoncé en 2018, l'adoption des normes IFRS par le secteur financier du pays dès 2021.

L'adoption de ces normes internationales dans un tel délai sera un défi pour deux raisons principales : d'une part, seul un nombre limité d'institutions financières dans le pays ont d'ores et déjà adopté les normes IFRS et, d'autre part, les coûts y afférents sont importants. Par conséquent, l'adoption des normes internationales dès 2021 nécessite un effort coordonné, des parties concernées.

Le ministre des finances a expliqué que ”cette transition aura certainement, un coût à assumer mais le plus important, c'est qu'elle sera génératrice d'opportunités en termes d'intégration dans l'économie mondiale globale, d'attraction des flux d'investissements étrangers, de facilitation de l'accès aux marchés financiers internationaux et de renforcement de la confiance des investisseurs et des bailleurs de fonds ”.

Et Chalghoum d'annoncer qu'un projet de loi réglementant l'adoption des normes IFRS va être soumis à l'ARP avant la fin de l'année 2019, formulant l'espoir de voir ce projet adopté en 2020, pour respecter le calendrier prévu pour l'adoption de ces normes.

” Le secteur financier est celui, le plus prêt aujourd'hui, en Tunisie, à s'inscrire dans cette transition, étant le plus avancé en matière d'adoption des règles prudentielles et comptables. Le reste des secteurs devraient doubler d'efforts pour pouvoir réussir cette migration”.

De son côté, le chef de bureau de la BERD en Tunisie, Antoine Sallé de Chou, a affirmé l'engagement de la banque européenne, à contribuer à une mise œuvre efficace des normes IFRS dans le pays, en fournissant un soutien financier à l'académie des banques et finances, afin de dispenser une formation certifiante sur les normes IFRS à une centaine de professionnels de la comptabilité dans le secteur de la banque et du leasing.

La BERD a aussi, financé une étude comparative entre les normes IFRS et les principes comptables admis en Tunisie, réalisée par le bureau PwC en 2018. Cette étude, présentée aujourd'hui, à la conférence, montre que la Tunisie a déjà réalisé des avancées en matière d'application des règles de transparence et de bonne gouvernance et que l'écart qui la sépare des pays les plus exigeants en la matière, est rattrapable.

L'étude a également, montré que la place financière tunisienne est capable de relever le défi de ce passage, à condition de l'implication de toutes les parties prenantes (autorités, banques, établissements financiers....) et d'un cadrage réussi de l'opération dès le départ.

Sallé de Chou précisera également que la banque a également, ” entamé un accompagnement au profit de la STEG pour réussir cette migration et nous envisageons, aussi, d'accompagner l'ONAS dans ce processus ”.



Pour sa part, le président de l'APTBEF (Association professionnelle tunisienne des banques et établissements financiers), Ahmed El Karm, considère qu'il s'agit là du passage d'un système statique à un système prédictif des risques qui permet aux banques de mieux anticiper leur futur.

" Le système financier tunisien, qui a achevé l'adoption des règles prudentielles, se trouve aujourd'hui confronté à l'impératif de migrer vers les normes IFRS, pour favoriser la transparence de ses comptabilités et l'efficacité de ses interventions. Il ne s'agit pas d'un simple ajustement des normes comptables, mais d'un parcours fastidieux, long, compliqué et coûteux qui devrait impliquer tout le monde. c'est une remise en cause de l'organisation bancaire vers plus de transparence et plus d'efficacité ", a expliqué El Karm.

Il a, en outre, évoqué la convention signée entre l'association et la BERD pour un programme de formation qui s'étale du mois d'avril 2019 à octobre 2020, invitant toutes les parties prenantes à coordonner leurs actions pour réussir cette transition.

Cette conférence a été organisée par l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Source : WMC